

LE SÉNAT

Le lundi 14 septembre 1992

La séance est ouverte à 20 heures, le sénateur Gerald Ottenheimer, président suppléant étant au fauteuil.

Prière.

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

[Traduction]

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

LE NOMBRE DE JOURS AVANT L'EXPIRATION DU MANDAT
DU GOUVERNEMENT

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): Les honorables sénateurs seront heureux d'apprendre que le compte à rebours avec les élections se poursuit toujours. Il reste encore 67 jours pour ceux qui respectent la démocratie, mais 453 pour ceux qui sont lâches et qui méprisent la démocratie.

LE DÉCÈS DU TRÈS HONORABLE PAUL MARTIN

HOMMAGES

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, nous avons perdu ce matin un grand Canadien. C'est une expression fréquemment utilisée. Elle l'est certes à bon escient en l'occurrence, car lorsqu'il est décédé ce matin, Paul Martin a laissé derrière lui une brillante série de réalisations.

À un dîner tenu en 1984 lors de la création de la chaire Paul Martin, un poste de professeur à l'Université de Windsor, l'ex-ambassadeur américain G. Mennen Williams a dit: «Essayer de rendre hommage à Paul Martin, c'est comme essayer de décrire les joyaux de la Couronne: sa carrière a tant de facettes différentes.» En passant en revue toutes les activités auxquelles il a participé, les réalisations qu'il a accomplies en 89 ans, j'ai moi aussi trouvé difficile de décider quoi dire et quoi souligner.

Paul Martin a reçu une éducation très libérale. Il a été formé à l'Université de Toronto, à la Osgoode Hall Law School, à la Harvard Law School, au Trinity College de Cambridge et à l'École d'études internationales de Genève. Il a reçu des doctorats honorifiques d'un certain nombre d'universités, dont Dalhousie, Laval et Queen's et celles de l'État du Michigan et de Toronto.

La liste des décorations que M. Martin a reçues est beaucoup trop longue pour les énumérer complètement; je me contenterai de dire qu'il a obtenu la bourse sir Alfred Zimmern en 1930, qu'il a été fait membre honoraire à vie de la Légion royale canadienne en 1936 et qu'il a obtenu le Christian Culture Award en 1956.

Paul Martin a entamé sa carrière parlementaire quand il a été élu à la Chambre des communes lors des élections générales de 1935. Il y a été réélu lors des neuf élections générales subséquentes et a occupé le siège d'Essex-Est durant 33 ans jusqu'en 1968. Le 20 avril de cette année-là, il a été appelé au

Sénat et nommé leader du gouvernement, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite en 1974.

Au Parlement, il a détenu de nombreuses fonctions de grande importance. Il est devenu pour la première fois membre du Conseil privé en 1945 lorsqu'il a été nommé secrétaire d'État. L'une des premières lois qu'il a contribué à faire adopter fut la première Loi sur la citoyenneté qui faisait des Canadiens des citoyens canadiens, et non plus des sujets britanniques.

De 1946 à 1957, il fut ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. C'est le travail qu'il a accompli au cours de cette période qui fait dire ce matin à Mitchell Sharp, son successeur aux Affaires extérieures, que Paul Martin était le père de notre système de sécurité sociale. C'est en grande partie à Paul Martin qu'on doit nombre de programmes sociaux que nous apprécions aujourd'hui, notamment les allocations familiales universelles et les pensions de sécurité de la vieillesse. Même si ce n'est pas lui qui a mis en place le régime d'assurance-maladie, on nous dit que ses efforts constants au sein du Cabinet ont joué un rôle déterminant dans l'adoption de ce régime au début des années 1960.

En 1963, Paul Martin était nommé secrétaire d'État aux Affaires extérieures. À ce titre, il a dirigé de nombreuses délégations à l'OTAN et aux Nations Unies. Il a aussi participé aux négociations du Pacte de l'automobile, ainsi qu'à l'établissement d'une force de maintien de la paix à Chypre.

Sur les 33 années où il a servi à la Chambre des communes, M. Martin a été membre des cabinets de Mackenzie King, Louis Saint-Laurent, Lester Pearson et Pierre Trudeau durant 24 années.

Cette période a été suivie de six autres années au Sénat où M. Martin a rempli les fonctions de leader du gouvernement.

Lors de son premier discours dans cette Chambre, l'honorable sénateur avait dit:

Je suis venu ici pour continuer, avec la collaboration des sénateurs de tous les partis, à travailler au bien du pays. Mon but, je tiens à le préciser dès le début, c'est de contribuer de mon mieux aux activités et à l'affermissement de cette assemblée, que je reconnais tout comme j'entends le faire pour le gouvernement du Canada.

M. Martin a poursuivi en discutant de l'importance du Sénat et de la nécessité de préserver celui-ci. Il ne jugeait pas nécessaire d'attendre une réforme de notre institution pour l'améliorer; il pensait plutôt que cela pouvait se faire en travaillant fort.

La dernière fois qu'il a pris la parole au Sénat, soit au moment de sa retraite le 30 octobre 1974, M. Martin a exprimé sa foi en notre système parlementaire:

Mon propos, toutefois, est de témoigner en faveur du régime parlementaire du Canada. Il ne faut pas perdre confiance en notre régime parlementaire. Défendons-le contre ceux qui le considèrent anachronique. Nous